



Objectifs

Mis en place par le ministère en charge du tourisme, ce classement est composé de 2 catégories qui permettent de garantir une même base de services, qui répondront aux principaux besoins des clientèles. Le classement des Offices de Tourisme permet une cohérence et une homogénéité dans les services que les Offices de Tourisme offrent à travers les destinations de vacances françaises.

**OFFICE
DE TOURISME
CLASSE**

2012 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME



La différence entre les catégories viendra ensuite des services supplémentaires proposés, les actions développées, leurs rayons d'action et des moyens dont l'Office de Tourisme dispose.

Le classement est prononcé par arrêté préfectoral et est valable 5 ans.

ETRE CLASSE C'EST AUSSI :

- une reconnaissance de l'engagement des élus, de la collectivité et du territoire dans le tourisme.
- un professionnalisme de l'office de tourisme auprès des prestataires et des clientèles en séjour.
- une justification des subventions publiques.
- une prise de conscience sur les missions et les moyens à allouer à l'office de tourisme.
- un signe distinctif au niveau national.
- une cohérence et homogénéité des services proposés, quelle que soit la destination.

Plus de services à disposition et augmentation de la qualité suite à la mise en œuvre d'une démarche « Qualité Tourisme ».

Public concerné

Offices de Tourisme

Prestations proposées par le CDT Destination Gers

■ Prestations offertes d'une valeur estimée à 896€ (2 jours de travail) :

offert

- conseil / accompagnement à la mise en œuvre de la procédure de classement
- appui au montage du dossier
- suivi du dossier avec la Préfecture.

Besoin d'aide ? Plus d'information ?



Destination Gers
Comité Départemental du Tourisme
Emmanuelle BOYE-CAPDET
Responsable Qualification et Animation des Réseaux locaux
Pôle Accompagner, Développer et Qualifier les Entreprises et les Territoires
Tél (ligne directe) : +33 (0)5 62 05 87 39
Tél : +33 (0)5 62 05 95 95
Email : territoires@tourisme-gers.com